

Conditions générales de vente KLINGER Belgium

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toute commande passée par l'acheteur auprès du vendeur et à tous nos contrats de vente, en ce compris toute prestation de service accessoire.

Aucune dérogation à ces conditions générales de vente ne sera admise sans confirmation écrite du vendeur.

Nos conditions générales de vente reprises ci-dessous, sont réputées être admises par nos acheteurs, même au cas où elles seraient en contradiction avec leurs propres conditions générales ou particulières. Ces dernières ne nous engagent, dès lors, que si nous les avons acceptées en termes exprès.

1. Commandes

Toute commande ne sera acceptée par le vendeur que par la confirmation écrite de celle-ci à l'acheteur ou par la livraison effective des produits et/ou services.

2. Prix et paiement

Sauf stipulation contraire, nos prix s'entendent départ magasin et sont basés sur les conditions actuelles des matières premières, des salaires et des cours de change.

Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des changements intervenus dans ces facteurs après la remise de notre offre.

Toute prestation particulière qui nous serait demandée en vue d'agrément, de réception, d'exportation (documents en nombres inusités, frais de contrôle par organisme agréé, etc.) sera facturées en sus.

Sauf stipulation contraire, nos prix s'entendent hors TVA.

3. Paiement et retard de paiement

Sauf stipulation contraire, nos fournitures sont toujours payables à Vilvorde, net, sans escompte, à 30 jours de la date de la facture.

Le défaut de paiement total ou partiel d'une facture à son échéance nous confère le droit de résilier les marchés en cours et rend immédiatement exigible le paiement des autres factures établies au nom du même client, même si ces factures sont payables à terme et même si le client a accepté les traites à des échéances à venir pour paiement desdites factures.

Les factures non payées à l'échéance portent de plein droit et sans mise en demeure préalable, intérêts au taux légal majoré de 3 % par année.

Il est expressément convenu qu'en cas de non-paiement, même partiel, d'une facture ou d'une traite à son échéance, les montants à payer seront augmentés de 10 % avec un minimum de 50 €, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à titre d'indemnité forfaitaire pour le préjudice subi.

4. Garantie

Sauf stipulation expresse de notre part, notre garantie de douze mois après livraison ou de six mois pour matériel électrique ou électronique, se limite à celle de nos fournisseurs.

Elle couvre le remplacement (ou la réparation, à notre choix), en nos ateliers, du matériel qui présenterait un défaut de fabrication ou de matière, dans des conditions normales d'utilisation.

La garantie ne peut être invoquée lorsque le matériel a été modifié ou altéré sans notre consentement préalable. Toute dénonciation d'un vice apparent ou d'un défaut de conformité affectant les produits livrés doit être notifiée au vendeur dans les sept jours de la livraison du produit. La réception des produits par l'acheteur ou ses préposés a pour effet de couvrir tout vice apparent qui pouvait être constaté au moment de la livraison.

Toute dénonciation d'un vice caché des produits livrés devra être notifiée au vendeur dans les quinze jours de la découverte de ce vice par l'acheteur ou à partir du moment où il aurait pu raisonnablement les découvrir.

5. Retours

Sauf faute nous étant imputable, notre matériel n'est ni repris, ni échangé.

Aucun retour de marchandises ne sera accepté sans accord préalable de notre part.

Pour des cas spéciaux, notre accord préalable ne pourra être donné que s'il s'agit de matériel courant et dans son état d'origine.

Les retours satisfaisant à ces conditions seront crédités sous déduction de 25 % avec un minimum de 50 € pour frais d'inspection, de manutention, d'enregistrement, etc.

6. Réclamations – agréments

Toute réclamation relative à la facture doit être notifiée au vendeur au plus tard dans les quinze jours de son envoi à défaut de quoi elle sera censée être agréée par l'acheteur.

L'acheteur ne pourra jamais suspendre tout ou partie de ses paiements s'il entre en litige avec notre société, quel qu'en soit le motif.

7. Responsabilité

KLINGER Belgium ne peut être tenue de rembourser ou de remédier aux problèmes liés aux éléments convenus contractuellement que dans le cadre d'un achat de produits ou de services que KLINGER Belgium a lui-même fournis ou a exécuté lui-même ou sous sa supervision, et cela uniquement dans la mesure où des erreurs ou des omissions sont imputables à KLINGER Belgium.

KLINGER Belgium ne sera responsable des dommages causés par l'inexécution, l'exécution incomplète, l'exécution tardive ou la mauvaise exécution de ses obligations qu'en cas de sa propre intention ou négligence grave ou de celle de ses préposés. La responsabilité de KLINGER Belgium est - sauf en cas d'intention - toujours limitée à l'indemnisation des dommages prévisibles, directs et personnels subis par le client, à l'exclusion de tous les dommages indirects, immatériels et consécutifs, y compris, sans limitation, la perte de revenus ou profit, perte de clients, contrats ou opportunités commerciales, atteinte à la réputation et coûts associés.

En tout état de cause – sauf en cas de faute intentionnelle – KLINGER Belgium ne pourra être redevable d'une indemnisation qu'à concurrence du montant maximum que KLINGER Belgium a facturé au client ou peut avoir contractuellement facturé lors de l'exécution du contrat (hors TVA due). Le client accepte explicitement et inconditionnellement de renoncer à toute autre demande d'indemnisation de quelque nature que ce soit aux frais de KLINGER Belgium.

8. Livraisons et délais

Nos produits sont livrés chez l'acheteur ou au siège social ou établissement du vendeur. En conséquence, l'acheteur assume le transport et tous les risques liés aux produits dès leur prise en possession et, à défaut, dès leur mise à disposition de l'acheteur.

Sauf convention contraire, l'enlèvement et, le cas échéant, le stockage des marchandises s'effectuent aux frais et aux risques et périls de l'acheteur.

Les délais de livraison / délais d'exécution sont toujours donnés à titre indicatif et sont approximatifs.

KLINGER Belgium s'efforcera au mieux de ses possibilités de respecter le délai de livraison/délai d'exécution approximatif indiqué à titre d'information. En cas de retard dans la livraison/exécution, le client ne pourra en aucun cas exiger la résolution du contrat de ce seul fait et le client ne pourra en aucun cas réclamer une quelconque indemnité de quelque nature que ce soit à KLINGER Belgium.

Le délai de livraison indicatif / délai d'exécution ne commence qu'à partir du moment où KLINGER Belgium a reçu tout ce qui doit être fourni par le client (par exemple, les informations nécessaires).

Accessoirement, le vendeur a le droit de refuser de vendre ses produits sous réserve de la disponibilité et de la suffisance des stocks, ou pour tout motif justifiable, et se réserve le droit de procéder à des livraisons partielles. La livraison partielle des marchandises ne peut justifier un refus de paiement des marchandises livrées.

9. Réception

Les produits et services sont censés reçus dès la mise à la disposition du client ou l'usage qui en est fait par celui-ci, d'une quelconque manière.

Toutes responsabilités du chef de dommages directs ou indirects sont expressément déclinées.

10. Réserve de propriété

Les produits livrés restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement du prix, en ce compris les intérêts de retard et indemnités éventuelles.

A défaut du paiement du prix à l'échéance, le vendeur a le droit de reprendre les produits aux frais de l'acheteur.

Jusqu'au complet paiement de ces produits, l'acheteur ne peut ni les revendre, ni les donner en gage, sans l'accord préalable et écrit du vendeur.

11. Force majeure

La survenance de tout événement, tel que notamment toute interruption de production, de transport ou de livraison, grève, lock-out, embargo, guerre, attentat terroriste ou conséquences d'attentat, insuffisance des matières premières, épidémies, intempérie et, plus généralement, tout événement de nature similaire affectant les parties ou leur fournisseur et retardant ou rendant impossible l'exécution de leurs obligations respectives, suspendent l'exécution de leurs obligations respectives.

La partie qui invoque un tel événement notifiera à l'autre partie, dans les plus brefs délais, la preuve de sa survenance.

L'exécution de ses obligations sera suspendue jusqu'à la notification de la fin de l'événement, étant entendu qu'aucune partie ne pourra réclamer une quelconque indemnité à l'autre partie.

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une des clauses des présentes conditions générales ne peut affecter la validité ou l'applicabilité des autres clauses. Le cas échéant, les parties s'engagent à remplacer la clause nulle ou inapplicable par une clause valable qui est la plus proche d'un point de vue économique de la clause nulle ou inapplicable.

12. Litiges

Les tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles sont seuls compétents pour prendre connaissance de tout litige relatif au paiement de nos factures et à l'exécution de la livraison.

Nous nous réservons le droit de renoncer au bénéfice de cette clause.

Pour tout litige survenant entre l'acheteur et notre société, la loi belge sera seule applicable.

Conditions Logistiques

(valables à partir du 01/05/2026)

Temps et coûts de transport

Temps de transport

Le temps de transport estimé est contenu dans les délais de livraison communiqués, inclus dans le devis/confirmation de commande. Veuillez noter que les délais de transport peuvent varier en fonction de la destination et de la disponibilité des services de transport.

Frais de transport pour les livraisons standard en Belgique :

- 0 à ≤ 25 kg: €45,- hors TVA
- > 25 à ≤ 600 kg: €110,- hors TVA
- > 600 à ≤ 1120 kg: €190,- hors TVA
- > 1200 à ≤ 1800 kg: €320,- hors TVA

(y compris les frais d'emballage et de manutention)

En règle générale, les commandes ne sont livrées que lorsqu'elles sont complètes. Les livraisons partielles sur demande sont soumises à des frais de transport et d'emballage supplémentaires par livraison partielle.

Situations divergentes

En cas de situations différentes, telles que, mais sans s'y limiter, des dimensions spéciales, des envois plus lourds, des livraisons urgentes, des livraisons dans des régions éloignées ou des exigences particulières en matière de transport, un prix spécial sera calculé sur demande.

Coûts d'emballage et de manutention

Des frais d'emballage et de manutention standard de 20 euros s'appliquent aux commandes collectées. Ces frais ne s'appliquent pas aux commandes expédiées, pour lesquelles les frais d'emballage et de manutention sont inclus. Des frais supplémentaires peuvent être appliqués pour des exigences d'emballage et de manutention spéciales, telles qu'une protection supplémentaire ou un emballage personnalisé. Ces frais sont communiqués à l'avance et dépendent de la complexité des exigences d'emballage et de manutention.

Valeur minimale de la commande et frais de traitement

Pour les commandes d'une valeur nette inférieure à 200 euros (hors frais de transport et d'emballage), un supplément de 50 euros pour frais de traitement est appliqué.

Ordonnances express et d'urgence

Des frais supplémentaires pour les commandes express et d'urgence seront facturés sur demande. Les coordonnées du client, telles que son nom, son numéro de téléphone, les heures d'ouverture de l'adresse de livraison, etc. doivent être fournies lors de la commande. Ces informations sont nécessaires pour assurer un service et un traitement adéquats de toutes les commandes express et d'urgence.

Réclamations des clients

Les réclamations doivent être signalées à l'équipe d'assistance aux ventes à l'adresse order@KLINGER.be dans les 15 jours suivant la réception des marchandises.

Retours

Les retours doivent être signalés en premier lieu à l'équipe d'assistance aux ventes. Un document d'accompagnement contenant les coordonnées de votre entreprise (y compris la personne de contact) et un aperçu des articles retournés et des quantités, ainsi que la raison du retour et votre numéro de commande, est nécessaire.

Données d'entreprise

<p>ADRESSE DE FACTURATION (SIÈGE SOCIAL) KLINGER Belgium NV Leuvensesteenweg 250 A 1800 Vilvoorde, Belgique Tél +32 (0)2 247 16 11 N° DE TVA : BE 0417.753.363</p> <p>ADRESSES DE LIVRAISON ET DE RETRAIT</p> <p>ENTREPÔT VILVOORDE KLINGER Belgique Leuvensesteenweg 248 H 1800 Vilvoorde, Belgique Tél +32 (0)2 247 16 80</p> <p>ENTREPÔT OELEGEM KLINGER Belgique Ter Stratenweg 14 2520 Ranst-Oelegem, Belgique T +32 (0)3 470 13 90</p>	<p>DONNÉES BANCAIRES BNP Paribas Fortis IBAN : BE82 2100 9323 8068 BIC : GEBABEBB KBC IBAN : BE40 4324 0208 6163 BIC : KREDBEBB</p> <p>ADRESSES ÉLECTRONIQUES Commandes : order@klinger.be Général/applications : info@klinger.be</p>
--	--